Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL133***
Durée : 3 heures
Dernière mise à jour : 24/10/2025

LA CONFIDENTIALITÉ DES CORRESPONDANCES ENTRE AVOCATS

Direction scientifique

Michèle Bauer, avocate au barreau de Bordeaux
et Hélène Bornstein, avocate au barreau de Paris & médiatrice

Notions et questions abordées

Les correspondances entre avocats sont strictement réglementées et garantissent le secret professionnel. Le principe protège le client mais aussi l'avocat. Il est pour cette raison indispensable pour l'avocat de maîtriser les règles déontologiques applicables afin d'adopter les bonnes pratiques, d'anticiper les risques et de mieux les gérer.

La formation « la confidentialité des correspondances entre avocats » permettra aux professionnels du droit de revenir sur le principe de la confidentialité des correspondances, son étendue et ses exceptions. La formation reviendra tout particulièrement sur l'utilisation des lettres officielles par le praticien et sur les conséquences pénales, disciplinaires et civiles de la violation de la confidentialité des correspondances.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le principe applicable aux correspondances avec vos confrères
- Maîtriser l'étendue de la confidentialité des correspondances
- Connaître les dérogations possibles (particulièrement les lettres officielles)
- Prévenir l'abus de confidentialité
- Identifier les sanctions applicables
- Protéger les intérêts de votre client dans vos échanges

Programme

Thème n° 1 - Le principe
Thème n° 2 - Le champ d'application
Thème n° 3 - Les dérogations
Thème n° 4 - Les sanctions

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports la confidentialité des correspondances entre avocats : vidéo introductive, tests de positionnement, actualités du thème, synthèses des notions essentielles, vidéos pédagogiques des intervenantes, mises en situation interactives, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux